

## Burundi. Lancement de la campagne mondiale en faveur de Germain Rukuki

Amnesty International, 20 novembre 2020 Amnesty International met en lumière le cas de Germain Rukuki dans sa campagne phare annuelle de critique de lettres. Les autorités burundaises doivent annuler la déclaration de culpabilité de l'ancien défenseur des droits humains Germain Rukuki et le libérer immédiatement et sans condition, a déclaré Amnesty International le 20 novembre 2020, à l'occasion du lancement de sa campagne annuelle de critique de lettres, pour les droits.

« Germain Rukuki est détenu depuis plus de trois ans pour des accusations faussées de toutes pièces. Pendant cette période, il n'a pas vu sa famille et n'a pas pu rencontrer son plus jeune fils, qui est né après son arrestation. Germain Rukuki paie le prix de son travail en faveur des droits humains dans un pays où le gouvernement et le parti au pouvoir ne tolèrent toujours aucune dissidence », a déclaré Deprose Muchena, directeur régional pour l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe d'Amnesty International. « Nous demandons au monde d'être solidaire de Germain Rukuki, pris en otage pour avoir simplement exercé son droit à la liberté d'expression, et d'écrire une lettre aux autorités burundaises pour le libérer et mettre fin à la répression des défenseurs des droits humains. » Germain Rukuki a été arrêté en juillet 2017 et purge une peine de 32 ans d'emprisonnement après avoir été déclaré coupable de « rébellion », d'être atteint de la « rétention de l'État », de « participation à un mouvement insurrectionnel de l'autorité de l'État ». En juin 2020, la Cour suprême a invalidé la confirmation de sa déclaration de culpabilité l'année précédente par la cour d'appel, citant des irrégularités, et a ordonné un réexamen de son recours en appel. La date de la nouvelle audience n'a pas encore été annoncée. De nombreux défenseurs des droits humains et journalistes ont fui le Burundi depuis la violente répression des manifestations contre la décision du président Pierre Nkurunziza de briguer un troisième mandat en 2015. Celles et ceux qui sont restés ont été victimes de menaces et de représailles, notamment d'agressions physiques et de disparitions forcées. Germain Rukuki a rejoint le mouvement de défense des droits humains lorsqu'il était étudiant, d'abord comme bénévole, puis comme employé de l'ACAT-Burundi, une organisation contre la torture. L'ACAT-Burundi a été suspendue en 2015 et définitivement fermée en 2016, en même temps que quatre autres groupes de défense des droits humains qui s'opposaient également au troisième mandat du président Pierre Nkurunziza. Germain Rukuki travaillait pour une autre organisation au moment de son arrestation, mais sa collaboration passée avec l'ACAT-Burundi a servi de base aux accusations portées contre lui. Chaque année en décembre, à l'occasion de la campagne mondiale pour les droits, qui est devenue le plus grand événement de défense des droits humains à l'échelle planétaire, des personnes de quatre continents adressent des millions de lettres, de courriels, de tweets, de messages sur Facebook et de cartes postales à des personnes dont les droits humains sont menacés. Le cas de Germain Rukuki est l'un des 10 cas sélectionnés pour la campagne mondiale pour les droits 2020. Les autres cas concernent des personnes en Afrique du Sud, en Algérie, en Arabie saoudite, au Chili, en Colombie, à Malte, au Myanmar, au Pakistan et en Turquie.